

# Motion 2002

## Améliorons l'utilisation de nos zones industrielles pour faciliter la relocation des activités du PAV vouées à un déménagement !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'adoption annoncée le 17 février d'un projet de loi qualifié de décisif par le Conseil d'Etat en vue de la modification des limites de zones sur le territoire des villes de Genève, Carouge et Lancy pour la réalisation du projet PAV, soit la réalisation d'un centre urbain mixte sur le périmètre Praille Acacias Vernets ;
- le besoin de relocation des entreprises existantes pour permettre la réalisation de l'ambitieux programme d'aménagement annoncé ;
- l'absence de marge de manœuvre dans les espaces industriels libres et l'impasse de la pratique actuelle en termes de densification du sol ;
- les discussions et réflexions liées à l'étude de la motion 1863 sur la mise à disposition de surface de relocation sur le seul périmètre de Colovrex ;
- qu'une approche privilégiant une seule piste pour la relocation est certainement moins porteuse de chance qu'une approche plurielle ;
- que les taux d'utilisation faibles des zones industrielles, en particulier celles gérées par la FTI, ont été unanimement condamnées ;
- que les frais d'infrastructures nouvelles seront à 100% à charge du canton, s'ils ne s'insèrent pas dans un programme fédéral.

invite le Conseil d'Etat

- à étudier différentes variantes de relocation des entreprises déménagées du PAV ;
- à privilégier les options qui partent de zones existantes, notamment par l'extension à des terrains adjacents enclavés et à des densifications ;
- à prévoir un règlement invitant les gestionnaires de la zone industrielle à favoriser la densification sur des terrains existants ;
- à proposer, le cas échéant, la modification de la LaLAT (L 1 30) ;
- à créer dans tous les cas, les infrastructures ferroviaires, routières et l'accès en transports publics des zones industrielles nouvelles ;
- à solliciter la collaboration et l'approbation des communes pour l'identification des zones potentielles.